

# COMPTE RENDU DE LA REUNION N°2 SUR LA PRE-SAISINE DU PROJET DE TERRITOIRE

08/09/2022

MELLE (salle Joséphine rue Saint Pierre)

Présent.es :

Solène BERTON  
Pierre Cherprenet  
Karl Mühlberger  
Alice Dos Santos  
Marilyn Michaud  
Nathalie Hissler  
Guy Moreau  
Sylvain Piat

Jacques Fournier  
Anne Juin  
Sandrine Texier  
Elisabeth Le Guennec  
Christian Peron  
Jean-Pierre Charles  
Gilles Amiot  
Flavie Mourault

Excusé.es :

Guy Lacaze, Elisabeth Richard, Nadia Durand, Touraya, David Lenoir, Jean-Michel Viot, Bernard Lorcerie, Céline Massias

Animatrices -rédactrices : Flavie et Solène

ODJ

- Bref rappel du CR 08/08/22 de la première réunion sur la pré-saisine [;](#)
- Décision sur la façon de travailler sur la pré-saisine du projet de territoire [;](#)
- Prochaines étapes [.](#)

RAPPEL

Flavie résume la teneur de la réunion précédente sur la pré-saisine :

- Le projet de territoire [;](#)
- Ce que le conseil communautaire attends du codev [;](#)
- Clefs de lecture du document produit par le conseil communautaire « stratégie sur le projet de territoire » - 6 défis - 3 ambitions - liste d'objectifs par ambitions avec des degrés de priorité votés par les élus communautaires (règles de lecture simple) [;](#)
- Lors du 08/08 le document a été jugé par les membres du codev présents à cette première réunion, « trop généraliste ». De ce fait, un fil rouge a été identifié et discuté [er](#) : *les changements climatiques personnalisés aux spécificités de Mellois en Poitou*. Une attention particulière [a été mise](#) sur le fait qu'enjeux climatiques n'est pas antagoniste des enjeux d'attractivité de Mellois en Poitou, bien au contraire.

## REACTIONS A CHAUD SUR LE CONTENU DU RAPPEL

---

Le sujet de la transition écologique est jugé par certains comme étant « généraliste ». De ce fait, une mise en lumière face aux spécificités de Mellois en Poitou est suggérée. Le sujet transversal de la « Crise de la biodiversité » a également été discuté. Son intégration à l'axe de travail proposé est tacite et logique. Globalement, le territoire possède déjà des points forts de résilience et des points plus faibles (à identifier ?).

L'été passé est révélateur des enjeux climatiques qui s'imposent au territoire. Afin que les élus en aient pleinement conscience, il serait pertinent de faire un rappel du contexte estival dans notre avis de pré-saisine. De cette façon, les priorités des élus (cf. priorisation des objectifs) pourraient être re-discutées/ré-évaluées. En effet, la force du codev est d'aller au delà des contraintes que rencontrent les élus. Démonstrons alors que Mellois en Poitou est capable d'être un écosystème positif face aux problématiques qui nous attendent, d'être un territoire adapté aux changements climatiques et cela à long terme, tout en favorisant l'attractivité de demain.

L'accent est mis sur la manière d'opérer ce changement sur le territoire. Faire évoluer les choses oui, mais pas n'importe comment. L'évaluation fait-il parti du projet de territoire ?

Il est important de prendre en compte le changement climatique sur l'ensemble des défis définis par les élus.

La question de savoir si d'autres personnes auraient des idées différentes concernant le fil rouge est posée. Personne ne se manifeste.

## COMMENT FAIRE DIFFUSER NOTRE IDEE AUPRES DES ELUS ?

---

Dans notre travail :

- Un préambule justifiant le fil rouge du codev ;
- Analyser et répondre aux défis par le prisme du fil rouge.

Rechercher l'objectif suivant :

Lorsque les élus auront un choix budgétaire à faire, qu'ils se posent systématiquement la question de l'incidence de leur décision sur la situation environnementale et climatique. En d'autres termes, « quels investissements, pour quels bénéfices ? »

In-fine les moyens techniques et financiers pour y parvenir :

- Mobilisation des ressources d'animation et d'innovation du territoire ;
- Accompagner avec l'aide de ces ressources ;
- Répondre à des appels à projets régionaux, financements Etat, etc. ;
- Saisir des opportunités de subventions pour les projets traitant des enjeux climatiques dans les territoires.

## REPRESENTATION DES GROUPES DE TRAVAIL DANS LA PRE-SAISINE

---

La question du rôle des groupes de travail dans les réflexions de la pré-saisine est posée.

Rapidement il est constaté que tous les groupes (à l'exception d'un) sont représentés par un ou plusieurs membres présents.

De plus, en termes d'échéances, il est difficile d'imaginer un travail complémentaire des groupes sur la pré-saisine, l'avis de cette dernière devant être rendu aux élus avant le 30 octobre 2022.

Ainsi, il est possible (à rediscuter ensemble) d'envisager une contribution des groupes de travail au premier trimestre 2023 dans le cadre de la saisine du Plan d'Action.

## IDENTIFICATION DES ETAPES DE TRAVAIL JUSQU'AU 30 OCTOBRE 2022

---

- Après échanges et débats, le fil rouge suivant est identifié et voté : « **prise en compte des changements climatiques et environnementaux** ».
- La prochaine étape est d'intégrer ce fil rouge à la lecture de chaque objectif de chaque ambition.
- Ensuite « une nouvelle manière de penser l'action publique » devra être travaillé par le codev.
- Des préconisations prenant compte du fil rouge seront finalement identifiées par le codev.

## PROCHAINE REUNION

---

Le choix est fait la prochaine fois d'avoir des échanges globaux sans la formalisation de petits groupes de travail. Néanmoins, l'animation et le déroulement de la prochaine réunion ne sont pas encore définis. Il est souhaité lors de notre prochaine rencontre d'étudier en amont, chaque objectif de la stratégie communautaire sous le prisme du fil rouge « **prise en compte des changements climatiques et environnementaux** ».

**Pour rappel : il est important que chaque membre qui souhaite s'investir dans ce projet puisse prendre connaissance des différentes étapes de ce projet, soit la lecture des comptes-rendus 1 et 2 et de la stratégie du projet de territoire. Dans le but de la prochaine réunion de proposer une séance de travail la plus efficace possible.**

La prochaine réunion de travail faisant suite à celle-ci est programmée (framadata) les dates du 4-5 ou 6 OCTOBRE sont retenues à 18h30. Lieu à confirmer.

A définir lors de la prochaine AG : Comment mieux échanger ? l'envoi de mail, le répondre à tous ? l'envoi de document type CR ou doc ?